



MAIRIE
1461 Route des Charrons
31290 TREBONS SUR LA GRASSE

Tél. 05 61 81 56 11 – Mail : mairie@trebons.net
Site : www.trebons.net

CONVOCAATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire au foyer rural

Ce conseil est public, mais l'obligation des règles sanitaires m'oblige à ne recevoir que 4 personnes. En complément de l'application des gestes barrières, le port du masque sera obligatoire durant la réunion.

Le mardi 02 février 2021 à 18h30

ORDRE DU JOUR

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

En cas d'empêchement, je vous invite à en informer la mairie et à donner procuration à un(e) conseiller(ère) de votre choix.

- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Approbation du compte-rendu de la séance du 08 décembre 2020 ;
- Délibération n° 01-2021 qui porte sur des emplois saisonniers et occasionnels pour l'année 2021 ;
- Délibération n° 02-2021 qui annule et remplace la délibération N°24-2020 (indemnité de fonction) ;
- Point sur la sécurité du carrefour « chemin d'en Janoy » ;
- Mise en place d'une application pour envoyer une notification à nos administrés ;
- Entretien des cloches de l'Église suite au rapport de visite technique en date du 11 janvier 2021 ;
- Point sur l'avancement des travaux concernant la construction de l'atelier municipal ;
- Présentation de la défense incendie de la commune suite à la réunion de la commission de sécurité du 22/01/2021 (1^{ère} phase) ;
- Questions diverses

Fait à TREBONS SUR LA GRASSE, le 26 janvier 2020





**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FÉVRIER 2021**

L'an deux mille vingt et un , le 02 février à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de TREBONS SUR LA GRASSE, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique limitée, dans la salle du Foyer rural de la commune afin de respecter la distanciation sociale, sous la présidence de Monsieur John STEIMER, le Maire.

Président : M. John STEIMER.

Présents : MM Hervé ROQUES, Jean ARHAINX, Didier LAURENS, Hervé RAMONDA, Sébastien NÉROCAN, M^{mes} Sandrine RAMPLOU, Angela CALMONT, Karine LEYDIER, Élodie BROQUET, Muriel CAZENEUVE.

Secrétaire de séance : Didier LAURENS.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 11

Un scrutin a eu lieu, a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire : Didier LAURENS.

Ouverture de la séance à 18h30.

Ordre du jour

Le compte rendu du conseil municipal du 08 décembre 2020 a été approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

• Délibération n°01-2021 portant sur les emplois saisonniers et occasionnels pour l'année 2021 :

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que chaque année, il convient de statuer sur la nécessité qu'il y a d'avoir du personnel de remplacement des agents titulaires et non-titulaires de la Mairie en congé de maladie ou statutaire. Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de pouvoir recruter, sur l'année 2021, 4 emplois saisonniers ou vacataires pour trois emplois technique et un emploi administratif.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents les emplois saisonniers et occasionnels pour l'année 2021.

• Délibération n°02-2021 qui annule et remplace la délibération n° 24-2020 portant sur le montant des indemnités de fonction des élus locaux :

En effet, monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à une erreur de frappe sur la délibération n°24-2020 la trésorerie de Villefranche-de-Lauragais nous demande de corriger la délibération et de mettre le bon montant de l'indemnité du Maire sur la nouvelle délibération.

• Point sur la sécurité du carrefour chemin en Janoy :

Une demande de subvention est faite auprès du conseil départemental au titre des amendes de police à hauteur de 40 % du montant des fournitures signalétiques (2958,60 € HT).

• Mise en place d'une application pour envoyer une notification à nos administrés :

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'achat de l'application de « panneau pocket » pour un montant de 108,33 € HT soit 130 € TTC annuel. Cette application permettra de transmettre en temps réel des messages d'alerte et des informations diverses. Un flyer sera distribué dans chaque boîte aux lettres pour la mise en service de cette application.

• Rapport de visite techniques du 11 janvier 2021 concernant l'entretien des cloches de l'Église :

Suite aux conclusions du rapport, la municipalité décide d'entreprendre les travaux de sécurisation des cloches avec l'installation électrique ainsi que la restauration de la cloche classée datant de 1596.

Une demande de subvention sera faite auprès des différents organismes.

• Point sur l'avancement des travaux concernant la construction de l'atelier municipal :

La construction du bâtiment suit son cours.

• Présentation de la défense incendie de la commune suite à la réunion de la commission de sécurité du 22 janvier 2021 1^{er} phase :

La commune doit prendre un arrêté d'inventaire des risques et des zones de risques avant le 21 février 2021.

• Questions diverses :

- Le 08 février à 09h30 aura lieu une réunion pour présenter le rapport du schéma directeur d'assainissement SMEA-Réseau31.

- Une mise à jour sera apportée sur le site internet de la mairie de Trébons sur la Grasse.

Clôture de séance à 20h30.

Le Maire certifie que le compte rendu a été affiché à la Mairie le 04 février 2021.

Le secrétaire de séance.